



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE EN 2019 À MAYOTTE



SOMMAIRE

p.2 Principaux résultats - 5 300 embauches sont prévues en 2019 soit +10% en un an

p.4 Les difficultés : plus de quatre recrutements sur dix sont jugés difficiles à recruter

p.5 Le secteur privé totalise 3 200 intentions d'embauche soit +23% en un an

p.6 Les associations regroupent 700 intentions d'embauche soit +9% en un an

p.7 Le secteur public concentre 1 400 intentions d'embauche soit -11% en un an

HAUSSE DE

10%

DES PROJETS DE
RECRUTEMENT EN 2019

En 2019, les employeurs envisagent 5 300 recrutements soit 500 de plus qu'en 2018. Les secteurs de l'administration publique, de l'enseignement et de la construction couvrent 46% des besoins.



L'essentiel à retenir

5 300 embauches prévues en 2019, soit 10% de plus qu'en 2018

55% des établissements ont l'intention de recruter soit 1 350 employeurs potentiels pour un total de 5 300 recrutements. L'administration publique, l'enseignement et la construction couvrent 46% des besoins.

Les employeurs prévoient 500 recrutements de plus qu'en 2018, principalement dans la construction, le transport et les activités associatives.

Plus de quatre embauches sur dix sont jugées difficiles à recruter, particulièrement dans la construction, l'hôtellerie - restauration, le transport, la sécurité et la pêche.

Un emploi sur cinq est à caractère saisonnier, notamment dans le commerce, l'industrie agroalimentaire et les activités associatives.

Principaux métiers recherchés :

- dans le secteur privé qui représente 61% des besoins : ouvriers non qualifiés du gros œuvre et du second œuvre, maçons, caissiers et agents de sécurité et de surveillance,
- dans les établissements publics soit 27% des besoins : professionnels de l'animation socioculturelle, agents d'entretien de locaux, surveillants d'établissements scolaires et infirmiers,
- dans les associations qui concentrent 12% des besoins : professionnels de l'animation socioculturelle, éducateurs spécialisés, aides à domicile et aides ménagères et secrétaires.

5 300 embauches sont prévues en 2019, en hausse de 10% sur un an

Plus de la moitié des établissements envisagent de recruter

	2015	2016	2017	2018	2019
Part des établissements recruteurs	49%	53%	53%	47%	55%
Nombre de projets de recrutement	3 300	3 900	4 500	4 800	5 300
Part des projets jugés difficiles	51%	34%	24%	31%	43%
Part des projets saisonniers	8%	14%	28%	17%	19%

1 350 établissements sont potentiellement recruteurs en 2019 soit 55% des employeurs mahorais. Ils envisagent 5 300 projets de recrutement soit 500 de plus qu'en 2018 (+10% contre 15% au niveau national).

Cette propension à recruter est de 52% pour les structures de moins de 10 salariés et de 73% pour celles de 10 salariés ou plus. Ces dernières regroupent 52% des besoins et déclarent 200 embauches de plus qu'en 2018.

Les services aux particuliers et la construction couvrent 66% des besoins

Les services aux particuliers. 56% des établissements souhaitent recruter en 2019. Ce secteur concentre 46% des besoins régionaux soit 2 450 projets de recrutement. Les établissements publics et les associations qui composent en majorité ce secteur, concentrent 84% des projets (dans les collectivités, les écoles...).

Ce secteur recherche des professionnels de l'animation socioculturelle, des agents d'entretien de locaux (y compris des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), des surveillants d'établissements scolaires, des infirmiers et des jardiniers. Ces cinq métiers regroupent 53% des besoins.

Les secteurs recruteurs	Proportion d'établissements recruteurs	Nombre de projets
Services aux particuliers	56%	2 450
administration publique et enseignement	53%	1 400
autres activités de services	75%	450
santé et action sociale	51%	400
hébergement et restauration	43%	200
Construction	59%	1 050
Services aux entreprises	54%	850
services techniques, administratifs, de soutien...	48%	400
transports et entreposage	61%	300
communication, activités financières...	51%	150
Commerce	55%	600
Industrie	58%	300
Agriculture	25%	50
Ensemble des secteurs	55%	5 300

La construction. Six établissements sur dix envisagent de recruter en 2019. Ils prévoient 1 050 embauches soit 200 de plus qu'en 2018. Cela représente 20% des besoins régionaux. Sept recrutements sur dix se concentrent dans la construction de bâtiments, dans les travaux d'installation électriques et dans les travaux de maçonnerie et de gros œuvre. La moitié des embauches prévues dans la construction sont jugées difficiles à recruter par les employeurs.

Les employeurs recherchent principalement des maçons, des ouvriers non qualifiés du gros œuvre et du second œuvre, des ouvriers des travaux publics, du béton et de l'extraction et des électriciens. Ces métiers concentrent 59% des besoins du secteur.

Les services aux entreprises. 54% des établissements envisagent de recruter. Ils prévoient 850 recrutements (+200 en un an) soit 16% des besoins régionaux. Les activités de transport et de sécurité représentent plus de la moitié des embauches du secteur. Les employeurs de ces secteurs ont des difficultés à recruter.

Ce secteur recherche des agents de sécurité et de surveillance, des conducteurs de véhicules légers (taxis, ambulances...), des conducteurs routiers et de transport en commun et des attachés commerciaux. Ces métiers regroupent 40% des projets du secteur.

L'industrie. 58% des établissements souhaitent recruter. 300 projets de recrutement sont prévus en 2019. L'industrie agroalimentaire regroupe 41% des embauches dont plus de quatre sur dix sont saisonnières.

41% des besoins sont concentrés sur les métiers d'ouvriers non qualifiés du gros œuvre, d'ouvriers non qualifiés de l'alimentation, d'agents administratifs, de conducteurs routiers et de manutentionnaires.

Le commerce. 55% des employeurs projettent de recruter soit 600 intentions d'embauche. Cela représente 11% des besoins régionaux. La grande distribution, le commerce de l'habillement et l'entretien et la réparation automobile sont les principaux secteurs recruteurs. La moitié des recrutements prévus dans le commerce sont saisonniers.

Les employeurs du commerce recherchent principalement des caissiers, des employés de libre-service, des vendeurs généralistes, des livreurs et des mécaniciens et électroniciens de véhicules. Ces cinq métiers représentent 59% de leurs besoins.

L'agriculture. Un quart des établissements envisagent de recruter. 50 embauches sont prévues, essentiellement dans les activités de pêche. Plus de la moitié des projets agricoles sont jugés difficiles à recruter.

Les métiers de pêcheurs, d'aquaculteurs, d'ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique, de vendeurs en produits alimentaires, de techniciens et d'agents d'encadrement d'exploitations agricoles et de maîtres d'équipage de la marine représentent 87% des besoins du secteur.

Professionnels de l'animation socioculturelle et agents d'entretien de locaux sont les métiers plus recherchés par les employeurs, tous secteurs confondus

Les 10 métiers les plus recherchés	Nombre de projets
Professionnels de l'animation socioculturelle	560
Agents d'entretien de locaux (y compris ATSEM*)	420
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	160
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	150
Caissiers (y compris pompistes...)	140
Surveillants d'établissements scolaires (y compris AESH**)	140
Agents de sécurité et de surveillance	140
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	130
Secrétaires bureautiques et assimilés	130
Employés de libre-service	120
Total des 10 métiers	2 090

*ATSEM : agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

**AESH : accompagnants d'élèves en situation de handicap

89% DES RECRUTEMENTS SONT DES EMPLOIS DURABLES

(enquête annexée à BMO)

le type de contrat :

- 68% de contrats de 6 mois ou plus
- 21% de contrats en CDI
- 11% de contrats de moins de 6 mois

les motifs de recrutement :

- 69% suite à un surcroît d'activité ponctuel
- 16% dans le cadre d'une nouvelle activité
- 10% pour remplacer des absences ponctuelles de salariés
- 5% pour remplacer des départs définitifs de salariés

Plus de quatre recrutements sur dix sont jugés difficiles à recruter

Cette part progresse de 12 points en 2019

Les 10 métiers* les plus souvent associés à des difficultés de recrutement	Part de difficulté
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	100%
Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices	94%
Professionnels action sociale (assistants sociaux...)	91%
Ingénieurs du BTP, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)	88%
Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres)	87%
Électriciens du bâtiment (ouvriers qualifiés)	84%
Agents de sécurité et de surveillance	82%
Aides à domicile et aides ménagères	75%
Cuisiniers	74%
Sportifs et animateurs sportifs (encadrants)	72%

*uniquement sur les métiers qui recensent plus de 0,5% des projets de recrutement du territoire.

La proportion de recrutement assortie de difficulté est très forte dans la construction, l'hôtellerie - restauration, le transport, la sécurité et la pêche.

Plusieurs motifs peuvent expliquer ces difficultés de recrutement :

- le caractère saisonnier des métiers,
- des métiers très qualifiés avec une forte expérience demandée,
- des métiers avec un contrat de statut d'indépendant,
- des métiers dont il existe un turn-over important,
- la nature du poste (horaires fragmentés, travail le week-end, faible salaire, travail pénible, ...).

Les difficultés de recrutement liées aux candidats sont les plus souvent citées

L'enquête annexée à BMO apporte aussi un éclairage sur la nature des difficultés à recruter et les solutions envisagées.

Les employeurs imputent leurs difficultés de recrutement aux candidats eux-mêmes et moins aux conditions de travail qu'ils proposent. En effet, l'inadéquation entre le profil des postulants et le poste proposé et le manque de candidats sont les difficultés les plus souvent citées.

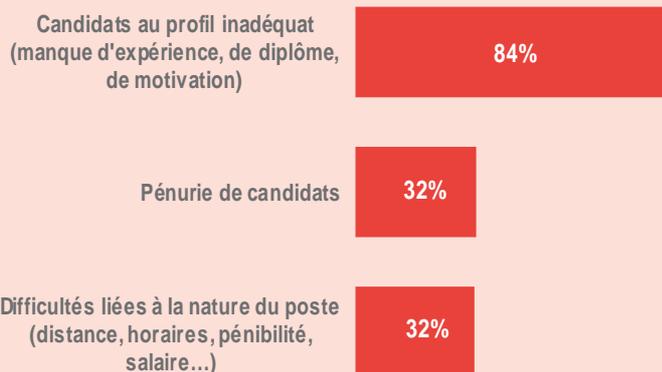
Solutions envisagées pour remédier à ces difficultés liées aux candidats : faire appel à Pôle emploi, sous-traiter une partie de l'activité, recourir à d'autres types de contrat (intérim, apprentissage...)

78% des établissements recruteurs envisagent d'embaucher par l'intermédiaire de Pôle emploi. Notre proximité locale et l'importance de notre fichier sont les principales raisons évoquées.

Profil idéal : pour les employeurs, les critères essentiels sont le diplôme, l'expérience professionnelle, les compétences techniques et savoir s'exprimer à l'écrit ou à l'oral.

Les principales compétences attendues : savoir lire et comprendre une notice ou un document, s'exprimer oralement de façon claire et savoir argumenter oralement ou débattre.

DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DES ETABLISSEMENTS



Note de lecture : 84% des établissements recruteurs, pensent rencontrer des difficultés de recrutement liées au profil inadéquat des candidats.

3 200 embauches dans le secteur privé, en hausse de 23% sur un an

En 2019, 54% des employeurs du privé pensent recruter soit près de 1 100 établissements potentiellement recruteurs.

Ils prévoient 3 200 embauches ce qui représente 61% des besoins régionaux. Ce sont 600 embauches de plus en un an.

Les structures de moins de 10 salariés regroupent les deux tiers des projets du secteur privé. La moitié des recrutements sont jugés difficiles à recruter en 2019.

	2018	2019
Part des établissements recruteurs	45%	54%
Nombre de projets de recrutement	2 600	3 200
Part des projets jugés difficiles	36%	49%
Part des projets saisonniers	20%	23%

La construction couvre un tiers des besoins du privé

Les secteurs recruteurs dans le secteur privé hors associations	Nombre de projets
Construction	1 050
Services aux entreprises	800
services techniques, administratifs, de soutien...	400
transports et entreposage	300
communication, activités financières...	100
Commerce	600
Services aux particuliers	400
hébergement et restauration	200
autres activités de services	100
enseignement et santé	100
Industrie	300
Agriculture	50
Ensemble des secteurs	3 200

La construction est le 1^{er} secteur recruteur avec 33% des intentions d'embauche soit 1 050 projets de recrutement. Les employeurs ont déclaré 200 projets de plus qu'en 2018.

Les services aux entreprises prévoient 800 embauches soit 26% des besoins. Le transport et les activités de sécurité représentent 13% des recrutements dans le secteur privé.

Le commerce concentre 600 recrutements soit 19% des besoins du secteur privé. La moitié de ces embauches sont saisonnières.

Les métiers de la construction et de la vente sont les plus recherchés par le secteur privé

Les deux principaux domaines professionnels de métiers :

- les métiers de la construction (ouvriers non qualifiés du gros œuvre et du second œuvre, maçons, ouvriers des travaux publics, électriciens, plombiers, ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment, conducteurs d'engins du BTP et d'engins de levage ...),
- les métiers du commerce et de la vente (caissiers, employés de libre-service, attachés commerciaux, vendeurs généralistes, vendeurs en produits alimentaires...).

Les 10 métiers les plus recherchés par le secteur privé hors associations	Nombre de projets
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	160
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	140
Caissiers (y compris pompistes...)	140
Agents de sécurité et de surveillance	130
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (peintres...)	130
Employés de libre-service	120
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	110
Conducteurs routiers et grands routiers	100
Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	90
Serveurs de cafés, de restaurants (y compris commis)	80
Total des 10 métiers	1 200

700 embauches dans les associations, en hausse de 9% sur un an

Le terme « associations » regroupe ici les associations au sens juridique, celles régies par la loi de 1901 et qui ne sont pas dotées de missions nationales. Ce sont principalement des associations de quartier et des associations culturelles et sportives.

En 2019, 82% des associations pensent recruter, soit 130 établissements potentiellement recruteurs.

Elles envisagent 700 embauches ce qui représente 12% des besoins régionaux. Elles prévoient 100 recrutements supplémentaires par rapport à 2018.

Près de la moitié des projets de recrutement sont jugés difficiles à recruter par les associations en 2019.

	2018	2019
Part des établissements recruteurs	60%	82%
Nombre de projets de recrutement	600	700
Part des projets jugés difficiles	39%	47%
Part des projets saisonniers	44%	15%

Les activités associatives et d'action sociale couvrent 88% de leurs besoins

Parmi les 700 recrutements prévus par les associations en 2019, 49% sont envisagés par les activités associatives, 39% par l'action sociale, 9% par l'enseignement et 3% par l'agriculture.

Les associations recrutent essentiellement des professionnels de l'animation socioculturelle, des éducateurs spécialisés (y compris des éducateurs de jeunes enfants) et des aides à domicile et aides ménagères. Ces trois métiers représentent 28% des besoins des associations.

Dans le top 10, cinq métiers sont majoritairement recherchés par les associations : les éducateurs spécialisés, les aides à domicile et aides ménagères, les employés de maison et personnels de ménage, les professionnels de l'action sociale et de l'orientation.

Les professionnels de l'animation socioculturelle sont les plus recherchés par les associations

Les 10 métiers les plus recherchés par les associations	Nombre de projets
Professionnels de l'animation socioculturelle	90
Educateurs spécialisés	50
Aides à domicile et aides ménagères	50
Secrétaires bureautiques et assimilés	40
Employés de maison et personnels de ménage	40
Professionnels action sociale (assistants sociaux...)	30
Professionnels de l'orientation	30
Agents d'entretien de locaux	30
Formateurs (y compris moniteurs d'auto-école)	30
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	20
Total des 10 métiers	410

1 400 embauches dans le secteur public, en baisse de 11% sur un an

Les établissements du secteur public sont ceux relevant des collectivités territoriales (communes, département et région) et les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

Par conséquent, ne sont pas pris en compte les administrations de l'état (Ministères, Police, Justice...) et les entreprises publiques (Banque de France...).

En 2019, la moitié des établissements publics projettent de recruter, ce qui correspond à plus de 130 établissements potentiellement recruteurs.

Ils envisagent 1 400 embauches soit 27% des besoins des employeurs mahorais. Un projet sur quatre est jugé difficile par les employeurs publics.

	2018	2019
Part des établissements recruteurs	51%	49%
Nombre de projets de recrutement	1 600	1 400
Part des projets jugés difficiles	19%	25%
Part des projets saisonniers	0%	13%

L'administration et l'enseignement couvrent 89% des besoins du public

Le secteur de l'administration publique et de l'enseignement prévoit 1 250 projets de recrutement. Ils émanent surtout des collectivités locales, des écoles, des collèges et des lycées.

Les établissements publics recherchent principalement des professionnels de l'animation socioculturelle, des agents d'entretien de locaux (y compris des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) et des surveillants d'établissements scolaires. Ces trois métiers représentent 68% de leurs besoins.

Les autres recrutements proviennent des établissements de santé qui expriment 150 intentions d'embauche. Ils recherchent essentiellement des infirmiers, des aides-soignants et des agents des services hospitaliers.

Tous les métiers du top 10 sont recherchés majoritairement par les établissements publics, excepté les éducateurs spécialisés, les secrétaires et les employés de maison.

Les professionnels de l'animation socioculturelle sont les plus recherchés par le secteur public

Les 10 métiers les plus recherchés par le secteur public	Nombre de projets
Professionnels de l'animation socioculturelle	470
Agents d'entretien de locaux (y compris ATSEM*)	350
Surveillants d'établissements scolaires (y compris AESH**)	140
Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices	90
Jardiniers salariés, paysagistes	80
Educateurs spécialisés	40
Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets	40
Professeurs du secondaire	30
Secrétaires bureautiques et assimilés	30
Employés de maison et personnels de ménage	30
Total des 10 métiers	1 300

*ATSEM : agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

**AESH : accompagnants d'élèves en situation de handicap

Méthodologie

Depuis 2002, l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre (BMO) permet d'apprécier à un instant donné, les grandes tendances du besoin des entreprises par métier.

Les résultats de l'enquête n'expriment que les intentions d'embauche des entreprises. Par ailleurs, ces résultats aident Pôle emploi à mieux orienter les demandeurs d'emploi vers des formations ou des métiers en adéquation avec les besoins du marché du travail.

La population

Les entreprises interrogées sont :

- les établissements relevant de l'Assurance Chômage ;
- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois ;
- les établissements du secteur agricole ;
- les établissements du secteur public relevant des collectivités locales et territoriales (communes, région...) et les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête comprend l'ensemble des établissements employeurs hors administration de l'Etat (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (EDF, Banque de France...) soit un total de **2 400 établissements** pour Mayotte.

Le questionnaire

Les 200 métiers pris en compte relèvent à la fois du répertoire opérationnel des métiers et des emplois et de la nomenclature des familles professionnelles. Le questionnaire est adapté à l'activité économique (6 questionnaires différents : industrie, construction, agriculture, commerce et hôtellerie, services aux entreprises, banque-assurance et services aux particuliers, santé et action sociale).

L'échantillon

Pour l'enquête BMO 2019, **2 100 établissements mahorais ont été interrogés** : 1 800 par courrier, 200 par web et 100 par téléphone. 760 ont répondu au questionnaire soit un taux de retour de 37%.

Le redressement

Le redressement des résultats repose sur une procédure respectant séparément les distributions marginales des quatre variables de stratification : la taille des établissements, le secteur d'activité, le bassin d'emploi et l'appartenance ou non au secteur public.

L'enquête complémentaire

Une enquête complémentaire a été réalisée pour affiner les résultats de l'enquête principale. 50 établissements ont été interrogés en 2018, sur le type de contrat recherché et les motifs de recrutement mais aussi sur la nature des difficultés de recrutement et les solutions envisagées.



EN SAVOIR PLUS

Le rapport régional et tous les résultats détaillés sous <http://statistiques.pole-emploi.org/bmo/static/regpub?fi=06>

Cette publication est également disponible sous <http://www.pole-emploi.fr/region/mayotte/meteo-de-l-emploi-@/region/mayotte/index.jspz?id=596899>

Directeur de la publication
BAKLOUTI Jean-Christophe

Responsable de la rédaction
Domitille MARIOTTI

Réalisation - **Stéphane JAUD**
Service des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Direction Territoriale de Mayotte
Résidence de l'Horloge - 33 Lot les hauts vallons
97600 MAMOUDZOU

www.pole-emploi.org
www.pole-emploi.fr/region/mayotte

